

7 septembre 1972, Québec

Conférence de presse à la suite des négociations avec les entreprises du secteur pétrochimique

M. BOURASSA: Je voudrais vous présenter les représentants des entreprises qui sont ici. Vous avez M. Giacco, vice-président d'Hercules; M. Stover, directeur de la pétrochimie d'Hercules; M. Field, vice-président de Union Carbide et M. Peterson, vice-président de Gulf Oil.

Comme il y a déjà eu certaines déclarations de la part du ministre de l'Industrie et du Commerce pour essayer de consolider le secteur pétrochimique du Québec, la conférence de presse d'aujourd'hui a pour but d'annoncer le succès des efforts et des négociations qui ont lieu depuis quelques mois dans un secteur clé de l'économie québécoise et un des secteurs de pointe. C'est un investissement de 70 millions \$, il y a des rumeurs qui ont circulé pour 50 millions \$, mais il s'agit bien de 70 000 000 \$ dans le secteur pétrochimique. Vous avez tous les détails dans le communiqué.

Je me contenterai de commenter certains points du communiqué que je viens de vous remettre. Les subventions qui sont mentionnées ici sont des subventions en vertu des lois existantes, c'est-à-dire qu'il peut y avoir des discussions avec les compagnies. Mais en vertu des lois qui ont été votées par le parlement de Québec, il est possible, à la lumière de ces investissements, que ce soient des lois par l'ancien gouvernement ou par le gouvernement actuel, les bills adoptés pour promouvoir l'économie, en vertu de ces lois, il y a une possibilité, étant donné le montant de 70 000 000 \$ et le secteur de pointe impliqué, de subvention allant jusqu'à 10 000 000 \$ si on applique pleinement les lois. Ceci ne veut pas dire que c'est une négociation incluse dans le montant actuel ou que c'est une négociation qui est complétée.

Je voudrais simplement mentionner certains avantages évidents dans l'investissement de ces 70 000 000 \$. Étant donné le secteur développé de pointe, le Québec se donne des éléments d'une véritable industrie pétrochimique avec les innombrables possibilités qu'offrent les sous-produits dérivés du pétrole. On connaît le nombre incalculable de dérivés du pétrole, c'est peut-être un des secteurs du Québec où nous avons la chance de nous développer le plus rapidement étant donné l'expérience que nous avons, étant donné notre situation géographique. Nous avons une consolidation certaine des avantages que nous avons déjà dans ce secteur.

Deuxièmement, on peut dire que la pétrochimie québécoise, parce qu'elle se sert d'un pétrole brut au prix mondial, selon la politique que vous connaissez, sera en mesure d'être plus compétitive que les industries pétrochimiques établies à l'ouest de la ligne Borden puisque le pétrole canadien est plus coûteux à l'ouest de cette ligne que le pétrole mondial. C'est un point avec lequel vous êtes bien familiers. Il y a aussi le fait que cette décision d'investissement ne pourra que favoriser le Québec en ce qui a trait au gazoduc qui pourra transporter plutôt vers Montréal que par l'Ontario le gaz de l'Arctique canadien.

Je voudrais simplement, en quelques mots, vous expliquer le cadre d'action de

ces différentes initiatives regroupées ensemble. Vous avez, d'une part, le pétrole raffiné, c'est-à-dire le naphte qui arrivera aux installations de Gulf. Ce naphte va être transformé en éthylène. L'éthylène va être envoyé à Union Carbide qui va le transformer en polyéthylène directement utilisable pour la fabrication de feuilles et de sacs et en propylène. Le propylène est envoyé à l'usine Hercule qui le transforme en polypropylène, produit à partir duquel on fabrique des fibres et qui peut constituer également une résine qui est à la base de l'industrie du meuble moderne. Donc, du naphte en éthylène, en polyéthylène, en propylène et en polypropylène. C'est le cheminement qui est impliqué par les investissements de ces différentes entreprises.

Je suis à votre disposition pour les questions, de même que MM. Saint-Pierre et Massé qui ont travaillé étroitement pour la réussite de cet investissement.

JOURNALISTE: Le gouvernement du Québec participe-t-il financièrement à ce projet a-t-il été simplement le catalyseur ou n'a-t-il fait que mettre les parties ensemble?

M. BOURASSA: J'ai dit tantôt, juste avant que vous arriviez que, selon les lois qui existaient actuellement, il y avait une possibilité maximale d'une subvention de 10 000 000 \$ en vertu des bills 20 et 21. C'est la loi qui avait été adoptée par l'Union nationale pour le développement des industries de pointe dans la région de Montréal. Si vous vous souvenez, l'Union nationale avait adopté une loi quelques mois avant sa défaite pour favoriser le développement des industries de pointe dans la région de Montréal. Il y a une possibilité de subvention en vertu de ces lois, mais il y a présentement des négociations entre le ministère de l'Industrie et du Commerce et les compagnies en question sur les modalités de cette subvention.

JOURNALISTE: En termes d'emploi, cela peut représenter combien d'emplois?

M. BOURASSA: Tout dépend. Les emplois pour la construction sont un investissement de 70 000 000 \$. Les emplois directs, comme vous le savez, sont assez limités dans ce secteur. Il faut quand même tenir compte – M. Saint-Pierre pourra ajouter quelques mots c'est-à-dire que pour une centaine d'emplois, vous pouvez en avoir un nombre beaucoup plus considérable qui sont reliés à cet investissement. Les emplois temporaires, les emplois permanents directs sont assez limités, comme je viens de vous le dire et les emplois indirects sont relativement nombreux.

M. SAINT-PIERRE: Ce qu'il est important d'ajouter, c'est qu'il y a à peine cinq ou six mois, plusieurs personnes se posaient des questions fort pertinentes sur l'avenir de la pétrochimie personnes dans ce là-dessus du multiplicateur très élevé qui existe dans l'industrie pétrochimique, dans la région de Montréal. Comme au Québec on emploie plus de 19 000 secteur pétrochimique, connaissait / l'industrie montréalaise s'étaient perpétuées, on risquait de l'industrie pétrochimique dans la région de Montréal. Je pense dérivés du pétrole et autres, on comprend que si les difficultés que voir la disparition que le projet d'aujourd'hui, en plus de solidifier et d'accroître le dynamisme de compagnies comme Gulf et comme Union Carbide dans un effort de rationalisation nous amène un nouveau partenaire au niveau canadien, dans un secteur, le polypropylène, où il n'y a aucune usine qui existe actuellement au Canada. Le Canada important plus de 80 000 000 \$ de polypropylène par année actuellement, ce serait la première usine au Canada. C'est une usine à grandeur mondiale

avec 150 000 000 de livres par année. Ce serait une des usines les plus modernes au monde dans le polypropylène.

Tout cela, le nombre d'emplois, comme le premier ministre l'a dit, pour 1 cas d'Hercule représente 100 à 110 emplois. Les études économiques démontrent cependant que, dans ce secteur, on a un multiplicateur d'environ huit à neuf; c'est à dire que pour les emplois dans le polypropylène, on pourra revoir autour de plus petits manufacturiers qui seront dans les textiles ou dans la fabrication de bouteilles transparentes de polypropylène dont le taux de croissance est environ de 20% par année actuellement tant au Canada qu'aux États-Unis.

M. BOURASSA: Vous avez le fait de cette fabrication du polypropylène dérivant du propylène et de l'éthylène et du pétrole raffiné, le fait même de cette fabrication peut favoriser le développement d'autres industries. On sait que le polypropylène est une résine qui devient de plus en plus utilisée dans l'industrie du meuble moderne, dans les engrenages, dans les casiers. Vous avez toutes sortes d'utilisation possible dans ces dérivés du pétrole qui permettent d'envisager l'expansion de la pétrochimie à Montréal et au Québec avec optimisme.

M. TESSIER: Le terme des communiqués de Gulf et de Union semble assez prudent & Gulf dit: Nous sommes heureux de participer aux discussions et Union Carbide parle au conditionnel: « impliquerait une expansion considérable ». Est-ce que cela veut dire que ces deux entreprises n'ont pas d'engagement ferme? Deuxième question, sur les 70 millions \$, pouvez-vous nous déterminer ce que chaque entreprise compte investir

M. BOURASSA: J'ai la détermination, vous avez 37 000 000 \$ pour Hercules, 22 000 000 \$ pour Union Carbide et 12 000 000 \$ pour Gulf.

M. TESSIER: À quel stade des négociations en est-on présentement? Est-ce que ce sont des négociations préliminaires ou si on est loin d'une entente?

M. BOURASSA: Comme je vous le soulignais tantôt, il reste que la formule proposée suppose un certain nombre de négociations, c'est une formule à la fois ingénieuse et originale, qui peut être très profitable, non seulement pour la région de Montréal mais pour les nouveaux types de collaboration dans le domaine du secteur privé. Comme je le mentionnais tantôt, on part du naphthe l'éthylène, au polyéthylène avec Union Carbide, au propylène, au polypropylène avec Hercule. Évidemment, tout cela suppose des négociations. C'est pourquoi, dans les communiqués qui ont été rendus publics, les négociations, qui, vous pouvez vous en rendre compte à première vue, impliquent toutes sortes d'aspect pour l'établissement et l'approvisionnement des entreprises, sont relativement longues. Mais, le fait de l'investissement lui-même, si nous l'annonçons aujourd'hui, c'est parce qu'il ne peut pas être compromis.

M. TESSIER: Cela voudrait dire que l'Union Carbide pourra rajuster sa production, et, au besoin, fermer certaines usines pour s'approvisionner ailleurs?

M. BOURASSA: Dans le cas de Union Carbide, oui. D'ailleurs, je crois qu'on le mentionne dans le communiqué.

M. POTHIER: J'ai une question à poser à M. Saint-Pierre, s'il vous plaît?

M. le ministre, il y a quelques mois vous parliez de l'incidence potentielle du projet SOAP à Sarnia, Avec ce développement, est ce que l'industrie pétrochimique du Québec pourra avec rivaliser/ce projet massif prévu pour Sarnia?

M. SAINT-PIERRE: Je pense que le projet SOAP et celui annoncé aujourd'hui sont deux projets très distincts. Il n'y a pas une interdépendance directe entre les deux. Il faut se rappeler que le projet SOAP touche la fabrication d'éthylène alors que, aujourd'hui le projet Hercules touche strictement, à l'utilisation de l'éthylène fabriqué à Montréal. Pour le projet SOAP, compte tenu des difficultés du fabricant d'éthylène qui était Gulf, à Montréal, il y avait une certaine dépendance. Aujourd'hui, nous n'essayons pas de fabriquer de l'éthylène avec le projet Hercules. Au contraire, nous, allons plus loin avec le polypropylène. Pour moi, ce sont deux projets complètement séparés mais il est évident que, si l'industrie pétrochimique montréalaise est en meilleur état pour son taux de croissance et autre, nous lui assurons d'elle-même les éléments pour assurer sa survie, ce qui n'était pas certain il y a 6 ou 7 mois. Un autre point que j'aimerais souligner en ce qui regarde le projet SOAP, bien que pour moi ce soient deux dossiers complètement séparés, je ritre nos objections, ou enfin notre position déjà prise touchant le projet SOAP.

Nous ne pouvons pas avoir d'objection si trois compagnies canadiennes décident d'investir dans l'éthylène à Sarnia, dans une fabrication d'éthylène de plus d'un milliard de livres par année, mais nous aurions de vives objections si, pour permettre cette réalisation, on changeait ce que j'ai appelé les règles du jeu. Pour nous, les règles du jeu sont la ligne Borden et l'impossibilité d'importer l'huile brute à l'ouest de la ligne Borden. Changer les règles du jeu serait de donner des subventions massives, en ddrne programmes courants du de 50 000 000 \$ fui ne peut se justifier dans le cadre de disparité régionale ou autre, nous aurions les mêmes réactions vives que nous avons eues dans le passé. gouvernement fédéral, pour permettre à Sarnia de se réaliser. Si on donnait une subvention

M. BOURASSA: Si je peux compléter ce qu'a dit le ministre, c'est qu'avec ces investissements il y a un accroissement de la force concurrentielle de la pétrochimie québécoise, qui a déjà un avantage dans le fait qu'elle s'approvisionne au pétrole mondial plutôt qu'au pétrole de l'Ouest, lequel est moins coûteux que le pétrole de l'Ouest. Cela veut donc dire que les sous-produits ont une plus grande force concurrentielle, encore accrue par l'expansion qui est annoncée aujourd'hui.

JOURNALISTE: Quelle forme pourrait prendre la participation du Québec à ce projet? Vous parlez d'un investissement pouvant aller jusqu'à 10 millions \$.

M. BOURASSA: J'ai dit tantôt je crois que vous étiez arrivé que c'est en vertu des lois existantes. Cela ne veut pas dire que ce sera \$10 millions, ce pourrait être 3, 4, 5 ou 6 000 000 \$. Il y a actuellement des discussions, des négociations qui, à l'intérieur des cadres qui

existent déjà, il ne s'agit pas de donner aucune subvention spéciale, permettront d'appliquer la loi telle qu'adoptée par les deux gouvernements.

JOURNALISTE: On a parlé de la possibilité d'une participation du gouvernement sous forme de capital-actions sur une certaine...

M. BOURASSA: Oui. Hier, j'ai vu à Radio-Canada, qu'il y avait eu des fuites qui s'étaient faites mais, pour les détails, c'est...

M. SAINT-PIERRE: Le sens des discussions avec le groupe Hercules est que la subvention de 4 600 000 \$ – et je tiens à les féliciter d'ailleurs de l'esprit très ouvert dans lequel les négociations se sont faites n'a pas été un don gratuit du gouvernement, un cadeau sur la table. Le sens de la discussion est que, pour assurer la rentabilité de leur le différentiel entre l'huile brute de Montréal et l'huile brute du Nouveau-Mexique, qui pouvait varier au cours des cinq prochaines années, du « dumping » de la part d'étrangers.

Sur ces trois facteurs quantifiables, nous avons convenu qu'un montant maximum de 4,6 millions \$, qui correspond à l'arrêté en conseil 2526 – qui est en existence depuis déjà plusieurs années – était tout ce qu'on avait de nécessaire pour se donner une marge sécuritaire. Ce que la compagnie n'a pas rejeté également, c'est que s'il n'y a aucun changement sur les facteurs, si les 4 600 000 \$ au bout de cinq ans n'ont pas été rejetés, si les discussions se poursuivent durant ce temps, au lieu de nous être remis simplement, ... projet, il y avait trois facteurs quantifiables, qui l'inquiétaient: les changements de tarifs, elle n'a pas rejeté une participation au capital-actions et le bureau de la direction a considérée cette hypothèse.

JOURNALISTE: Mais il est quand même...

M. BOURASSA: C'est assez difficile à déterminer, à l'heure actuelle. On peut parier du maximum en vertu de la loi mais si c'est remis sous forme de capital- actions, la subvention peut être transformée en actif du gouvernement québécois.

JOURNALISTE: Dans ce type d'industries, on dit que c'est assez long à mettre en marche. Il en a été question, je pense, à propos de SOAP et il est assez peu probable qu'il y ait des profits valables pour...

M. SAINT-PIERRE: Il y avait une erreur à Radio-Canada hier, ces 4,2 % ne sont pas reliés à des profits de la compagnie, c'est erroné, c'est relié à des facteurs qui pourraient varier et qui sont quantifiables. S'il y a des changements sur le tarif canadien, on sait que pour les cinq premières années ce peut avoir un effet néfaste de X centaines de dollars à la compagnie. On pense que l'huile brute nos experts des Richesses naturelles pourront confirmer du Nouveau-Mexique, pour toutes sortes de raisons, va être plus chère que celle de Montréal. Mai: et c'était l'inverse qui se produisait /comme leurs concurrents sont dans le golfe du Mexique, la, on se met un autre montant d'argent pour se donner, si vous voulez, une police d'assurance. Les 4,2 % ne sont pas reliés strictement à des profits de la compagnie.

JOURNALISTE: M. Bourassa, au sujet des emplois qui seront créés, avez-vous eu une garantie de la part des trois compagnies que le français serait bien la langue de travail?

M. BOURASSA: Dans toutes les négociations qui ont eu lieu avec ceux qui investissent – vous avez le cas de Golden Eagle, je pense qu’il n’y a pas à démontrer les efforts considérables qui ont été faits à ce sujet – au sujet du français langue de travail, il reste à examiner toutes les implications pratiques que ça peut impliquer. J’ai toujours dit que quand il fallait communiquer avec l’extérieur du Québec, il était normal dans le monde commercial, si ça se fait en France en anglais que ça se fasse également au Québec en anglais, sauf quand c’est possible de le faire en français. De la part des investisseurs au Québec, depuis que nous sommes au pouvoir, il n’y a pas le moindre doute sur leur prise de conscience de faire du français la langue de travail.

JOURNALISTE: M. Bourassa, autre question intéressante dans l’établissement d’un complexe pétrochimique, c’est la question de l’environnement, est ce qu’il y aura des mesures de prises, est ce qu’il y aura une surveillance étroite de la part du gouvernement à ce sujet-là.

M. BOURASSA: Il s’agit de sous-produits du pétrole. Quand on fabrique l’éthylène, le polypropylène, ce sont quand même des résines. Les questions écologiques et les questions de pollution sont considérablement moindres que dans d’autres cas.

JOURNALISTE: Y aurait-il possibilité de savoir, de la part des principaux investisseurs, notamment de Hercules Inc., le moment de la mise en production, à quel moment fera-t-on les investissements et à quel moment compte-t-on mettre en production la nouvelle usine?

M. BOURASSA: M. Giacco va faire une déclaration.

M. .. My French is just strictly high school’s, so I have not been able to understand very much of what has been said. In relationship to the plant, we will be building a plant of the – 150 000 000-pounds; it is interesting, from our standards, this is /total of polypropylene the we sold in the United States as recent as five years ago. The plant scale should be competitive on the world market of basis.

The question on pollution there is very little material that is eliminated from a polypropylene plant. Most of it is in the water strain; there are few gases and we have in our care of all of equipments to satisfy, as best as we can tell our statewide pollution laws and your pollution laws in Canada. Polypropylene, as a product does not have very many jobs in the plant itself because it is a highly mechanized process and it has to be competitive on the world wide basis. However, there are many jobs that are created from a new plastic such as this. In our country, in the operation of the polypropylene business, we consume 30% of it within our own company making fibre, film and other applications. If we assume the job roll down stream, utilizing this 30%, »it is something like light jobs for every job we have in the plastics business. And if you multiply this by three to get some feeling for the consumption of the total product, you can handle the situation/all of/other plants very satisfactorily and the investment would take assume that there may be as many 25 jobs created for every job in the primary plastics plant.

It is a very rapidly growing plastic. I think that all of you who drive automobiles should know that it is one of the predominant plastics in automobiles today. As a matter of fact, I think the automobile industry in Detroit uses as almost as much today as the output from Canadian

plant, around 150 million pounds. It is the predominant product that goes upholstery-fabrics now, it is polypropylene called Herculon. It is the number one synthetic fibre _in-upholstery.

And, it has been known of course in the rug market. You have a very fine outlet in Canada -in Canadian Celanese who are currently making fibres out of polypropelene. Another very important outlet for polypropelene is that virtually all of the old jute market for carpet backing has been taken-over by polypropelene. And you have several strong- candidates. Canada who are making this product, We are looking forward to cooperation with this market and, hopefully, if we can arrange contractually the type of things that we have talked, there is no reason -why Hercules should not be manufacturing polypropelene in Montreal very soon.

M. BOURASSA: Thank you very much. There was no contradiction with what we said.

M. TESSIER: Est-ce que nous pourrions avoir des précisions sur le « very soon »?

M. GIACCO: It will take us almost three years to build, from this original contract to the final plant.

JOURNALISTE: J'ai une question pour Gulf ici. Gulf investit à peu près 12 000 000 \$ ici à ce qu'on dit, et ils vont investir énormément plus pour un projet semblable à celui de SOAP au Texas. Est ce qu'il n'aurait pas été possible de partager plus équitablement le montant investit de part et d'autre de la frontière, afin que le marché soit mieux desservi au Canada, et également pour l'exportation mondiale de produits de Gulf?

M. SAINT-PIERRE: Je pourrais simplement ajouter un terme et peut-être que les gens de Gulf pourraient répondre. On comprendra bien – et peut-être que M. Boucher, des Richesses naturelles, pourrait commenter aussi par après – que, dans la pétrochimie, on ne peut pas exporter des gaz et certains des liquides à de très grandes distances, parce que le coût de transport devient tellement élevé et dans une très large mesure à 90%, l'exportation se fait dans un pays voisin et contingent et qui n'implique pas de grandes distances.

L'investissement de Gulf au Texas, c'est un investissement dans l'éthylène. C'est le même type d'investissement que celui qui est fait à Montréal. Mais là, au Texas, compte tenu de la concentration de l'industrie pétrochimique américaine dans la région du Texas, lé il y a des besoins réels d'éthylène. C'est pour ça qu'on en fait 1 milliard. Ce que Hercules nous apporte, c'est que, compte tenu que Gulf pendant plusieurs années ici à Montréal a eu un surplus d'éthylène qu'il ne pouvait vendre comme éthylène, c'est un besoin d'éthylène qui permet à Gulf non seulement d'utiliser ce qui n'était pas utilisé jusqu'ici, mais même de s'accroître davantage, c'est dans ce sens qu'on parle de rationaliser.

Il faut qu'il y ait un besoin pour justifier. Ce n'est pas une matière, en particulier l'éthylène, qui se prête à des exportations. Le polypropylène qu'ont a est beaucoup plus apte à être exporté, puisque là les coûts de transport, compte tenu de la valeur ajoutée sont beaucoup moindres que dans le cas de l'éthylène.

M. DUMAS: M. le premier ministre, dans le communiqué vous dites que l'aide

du gouvernement du Québec sera complémentaire à l'assistance que pourra apporter le gouvernement fédéral, et que le gouvernement du Québec pourra intervenir selon des modalités spécialement conçues pour ce projet. Est ce qu'on pense à des sommes bien précises quand on veut requérir l'aide du gouvernement fédéral, puisqu'on dit un peu plus loin que le Québec ne veut pas de mesures préférentielles nouvelles qui viennent favoriser un centre industriel aux dépens d'un autre? Là, on pense à POAP évidemment.

M. BOURASSA: Nous avons répondu tantôt que nous ne pouvons évidemment pas nous objecter si des entreprises canadiennes choisissent un endroit plutôt qu'un autre, mais que nous maintenons notre position sur le fait de mesures tout à fait spéciales et privilégiées pour une région par rapport à d'autres, dans ce secteur particulier. Mais M. Saint-Pierre pourrait peut-être compléter.

M. SAINT-PIERRE: C'est que dans le cas de Gulf et de Union Carbide, je pense que les deux compagnies ont Il semble bien que dans et de l'investissement, déjà fait application au ministère de M. Marchand, ces jours-ci, ces deux cas, ils seront éligibles, à cause à certaines sommes du gouvernement fédéral de la création d'emplois Dans le cas d'Hercules comme le programme de M. Marchand, en décembre 1973 et qu'Hercules ne officiellement se_ termine, pour la région de Montréal, pourra pas être en production en décembre 1973, théorique ment, il est exclu d'une pour une période d'un an participation fédérale, à moins que le gouvernement fédéral étende, ou deux, son programme. S'il le faisait, Hercules s'engage, évidemment, à faire une application pour retirer de l'argent, s'il peut en avoir là. Mais s'il n'en a pas du gouvernement fédéral, c'est là que nous nous engageons à venir avec le montant qui a été mentionné.

Maintenant, la formule un peu unique, c'est celle qu'on a mentionnée tantôt, où la subvention n'est pas donnée sur un plateau d'argent mais reliée à des facteurs qui ont été étudiés avec la compagnie et, comme M.Giacco l'a mentionné, il, reste contractuellement, parce que cela n'a pas été terminé mais c'est sur le point de l'être, à voir comment les 4 200 000 \$ pourraient se, représenter dans l'avenir. Qu'arrive-t-il à la fin de la période, de cinq ans? J'ai mentionné qu'ils ont été saisis de la possibilité de convertir au capital-actions et qu'ils ne l'ont pas refusée. C'est dans ce sens qu'il nous reste, peut-être, deux semaines de négociations qui sont très normales dans un type de contrat semblable.

JOURNALISTE: M. Saint-Pierre, je voudrais que vous précisiez. Vous parlez tantôt de 4 200 000 \$ et tantôt de 4 600 000 \$.

M. SAINT-PIERRE: Je m'excuse. Ce sont 4,6 millions \$.

JOURNALISTE: D'autre part, est ce que vous avez vous même entrepris des démarches auprès du ministère de l'Expansion économique et régionale à ce sujet?

M. SAINT-PIERRE: Pour étendre les programmes de M. Marchand?

JOURNALISTE: Pour étendre les programmes.

M. SAINT-PIERRE: Au groupe économique, il y a déjà plusieurs mois, nous avons reçu une lettre de M. Marchand pour revoir l'ensemble de ces programmes. Je sais que

l'Office de planification et de développement et le ministère des Affaires intergouvernementales sont en discussion avec le fédéral. Mais cela se situe dans un contexte beaucoup plus global: a Est ce qu'on doit changer de territoire? Est ce qu'on doit abandonner? Est ce qu'on doit se limiter à certains types d'industrie? En fait, c'est dans un contexte. Comme nous ne pouvons pas prendre de chances et dire à ces gens que nous ne /pas ce qui va arriver, nous avons garanti que nous marcherions si eux ne marchaient pas.

M. BOURASSA: M. Longpré, je crois que vous avez compris que la subvention elle-même peut être transformée dans un investissement du gouvernement québécois. Alors ce n'est pas ce qu'on peut appeler une subvention.

JOURNALISTE: Quel serait le montant du capital-actions autorisé?

M. SAINT-PIERRE: En fait, ce ne sont pas des montants qui sont déterminés. Le groupe Hercules/ déjà une filiale canadienne, qui est plutôt une filiale de vente. Compte tenu de l'investissement, je pense que ce sont des décisions qui lui reviennent. Mais de toute façon, si on parle de capital-actions., il faudrait se rappeler que la SDI, qui serait le seul instrument en dehors de la SGF, mais la SDI, à laquelle on pensait, est limitée à 30 % du capital-actions. C'est dans ce contexte qu'on a discuté avec eux. Ce n'était pas une participation majoritaire mais une participation minoritaire.

JOURNALISTE: Seriez-vous assez bon de répéter, s'il vous plaît, les trois, facteurs quantifiables sur lesquels est basé le....

M. SAINT-PIERRE: Effectivement, les quatre facteurs qui ont été discutés, il y en a quatre, jusqu'ici, mais encore une fois, si on tient à les repréciser, les voici: Le premier est le fait que le marché, au départ, serait uniquement de 80 millions de livres, alors que l'usine, ce 150 000 000 \$ pour la mettre à une grandeur mondiale. Il ans, avant que le marché puisse absorber. Mais on peut relier cela à leurs ventes. Si effectivement, au bout d'un an, ils ont atteint les 150 000 000 \$ et que l'usine est en pleine production, vous voyez qu'il y a une période de temps où il y a un surinvestissement en fonction des besoins. Le deuxième point, changement des tarifs canadiens pour le secteur de la pétrochimie, qui n'est pas prévisible. Il n'y a aucune indication pour nous laisser croire qu'il y aurait des changements. Mais s'il y en avait, cela pourrait avoir un effet néfaste sur la rentabilité de leur projet. Il y a donc là un investissement additionnel d'à peu près 7 millions \$, pendant trois ou quatre.

Le troisième point, différentiel entre le prix de l'huile brute, qui évidemment influencera, comme M. Bourassa l'a mentionné, dans le « cracking », dans le changement apporté, entre les prix sur le golfe du Mexique et les prix à Montréal. Toutes les études nous indiquent que les prix du golfe du Mexique, à cause des raretés du gaz naturel là-bas, augmenteront plus qu'à Montréal. Mais si l'inverse se produisait, nous leur avons donné cette garantie. Le quatrième facteur qui a été examiné, ce sont les possibilités de « dumping » sur les marchés intérieurs. Évidemment, pour eux, c'est la garantie que si nous avons à payer, presque d'oublier parce qu'il semble que ce sera assez marginal, comme la question de l'écart entre le brut; eux semblent convaincus que là, ce n'est pas possible, sur une période

de cinq ans puisqu'après, peu importent les conditions, ils ne sont plus capables de marcher nous permettrait de voir quelle proportion des 4 600 000 \$ est requise.

M. TESSIER: Sur le facteur no 2, le changement des tarifs canadiens pour le secteur de la pétrochimie, pourriez-vous élaborer? Est-ce que vous laissez entendre qu'il y a une baisse?

M. SAINT-PIERRE: Dans le moment ce sont 0,10 \$ plus 0,012 \$.

M. GIACCO: It is 10 % plus a cent and a half.

M. SAINT-PIERRE: C'est 10 % plus 0,012 \$. Mais disons que dans des difficultés canado-américaines sur des matières économiques, les États-Unis disent: Demain matin Mais il n'y a rien qui prévoit que ça pourrait arriver.

M. PHIZICKY: M. Saint-Pierre, j'ai peut-être manqué la réponse précédente, mais quels sont les chiffres d'emplois qui seront créés?

M. BOURASSA: Vous avez les emplois directs et indirects. M. Giacco a donné des chiffres tantôt; dans le cas d'Hercules, c'est une centaine d'emplois directs et je crois que M. Giacco parlait d'un multiplicateur de 7 ou de 8. Cela veut dire 700 ou 800 emplois indirects. Il y a aussi d'autres emplois qui sont créés par Gulf, mais c'est un nombre assez limité. Union Carbide et ça peut être un grand... Il y a les emplois durant la construction, on me dit que pour Hercules, ce serait de 400 à 500 au minimum pouvant aller jusqu'à deux ou trois fois plus au moment de pointe. Vous avez finalement le fait de la consolidation d'une industrie pétrochimique, on pouvait considérer qu'elle était quelque peu menacée dans son expansion, sinon dans sa base et avec ces investissements, on consolide plusieurs milliers d'emplois.

M. LONGPRE: Nous n'avons pas obtenu de réponse sur l'implantation du projet lui-même. Monsieur nous a parlé de trois ans qui seraient nécessaires à partir des plans jusqu'à la réalisation du projet. Mais quand tout cela doit-il commencer? Avez-vous prévu une date pour commencer ces travaux et les plans et la mise en application des plans?

M. SAINT-PIERRE: Les plans sont déjà commencés pour l'usine.

M. GIACCO: May I give you... Let me explain, we have announced this week that we are also building a plant in United-States, in the Gulf Coast. We have let the engineering contract on that plant, this is the design of the plant. That contract will be completed in January. We would undertake to start this plant under engineering in January after we complete the other, and we would expect then that, should we follow this time schedule, that we would be in operation in late 1975, on early 1976. It would take us perhaps a year after design engineering to start major construction.

M. PHIZICKY: Was your company given any subsidy by any American Government, state or federal, for the other plant in question that you mentioned?

M. GIACCO: Yes, when you mention subsidies, the state of Louisiana, where our primary plant is located, has given us a subsidy in the terms of a ten year tax free grant.

M. PHYZICKY: How much would that grant be worth in dollars?

M. GIACCO: It would depend. You would have to translate that into what the tax structure was in a specific State in the country.

M. PHYZICKY: You must have done that

M. GIACCO: Not-necessarily. There are too many factors involved in the economy of the decision to put it only in terms of a grant.

M. BOURASSA : Vous connaissez, M. Phyzicky, le système qui existe aux États-Unis, « The Tax Exempt Bonds », et qui dépend, dans l'étendue de leurs privilèges, du « bracket » où se trouve le contribuable. Évidemment, dans votre cas, cela pourrait faire une subvention importante.

JOURNALISTE: Under this program?

M. GIACCO: We come in under this program. What we are saying here, world and we have exported to Canada. We think now that the time and the conditions what may be right for us to build in Canada. That is the purpose of our negotiations have been.

M. MORIN: M. le premier ministre, est ce que vous croyez faire le point sur les, récents développements, s'il y en a eu, avec le gouvernement fédéral au sujet du projet SOAP?

M. BOURASSA: Je pense que le développement, quant à nous, est celui que nous annonçons aujourd'hui, le plus important et qui se trouve à consolider l'industrie pétrochimique au Québec et à augmenter notre force concurrentielle. On a déjà certains avantages qui découlent du fait qu'on s'approvisionne, comme je le disais tantôt, au pétrole mondial plutôt qu'au pétrole de l'Ouest qui est moins coûteux: Il y a le fait que ça augmente les avantages pour le gazoduc par Montréal plutôt que par l'Ontario. Quant aux décisions des compagnies qui pouvaient être intéressées à investir à Sarnia évidemment, je ne suis pas au courant de l'évolution ou des différentes étapes ou de l'état des décisions qu'elles ont à prendre ou qu'elles vont prendre, mais c'est clair que l'investissement qui est annoncé aujourd'hui est un nouvel élément dans la situation pour elles, si elles veulent investir.

JOURNALISTE: Mr. Giacco, as far as you wanted to have your plan in Canada, why_ come in Quebec instead of Ontario?

M. GIACCO: Well, I would like to almost answer that by answering the question that was asked to me earlier about subsidies. In developing a site for a plant there are a number of factors that we look for. The primary one factor which affect our operations, not subsidies. The biggest one of these factors, as you get to highly sophisticated processes is monignant, and what got us interested in Canada was when our discussions have, for many years, been exporting our product to, various places in the is that we with Mr. Peterson of Gulf indicated that in the Montreal area we could obtain... which is our basic feed stock at what we consider to be a reasonable price. Now, we have shut down a plan in United States in the New Jersey area that was

located next to a single monimer source, through the subsidy is that we are protecting ourselves only from an isolated occurrence where a monimer source could dry up for any number of reasons. We have discussed monimer sources in Ontario with the people and it is our opinion that we are better advised, at the current time, with the way we understand the situation, to build in the Montreal area. There the monimer already exists and I think we understand a little bit of the conditions that go a long ways towards keeping it there. This is a very major portion of the cost of running a petrochemical operation. and the reason for our desire to protect ourselves

M. TESSIER: There is a term I do not understand, you say monimer? and M. GIACCO: Plastics are polymers / polymers are made of monimer.

M. BOURASSA: Alors, Messieurs, nous avons du conseil des ministres dans quelques minutes. Il y a des interviews que je devrai accorder; alors, je m'excuse. Il n'y a pas d'autres questions. Je dois remercier les représentants des différentes compagnies de même que mes collègues du cabinet.